



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE REDON

Séance du 15 décembre 2022 - Délibération n° 2022-110

### PROJET PATRIMONIAL ET CULTUREL

L'an deux mille vingt-deux, le 15 décembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Redon, dûment convoqué le 5 décembre, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans la salle des Mariages de l'Hôtel de Ville, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pascal Duchêne, Maire.

Nombre de membres du Conseil	
En exercice	29
Présents	24
Votants	29
Vote	
Pour	29
Contre	0
Abstention	0

**Président de séance :** Monsieur Pascal Duchêne, Maire.

En présence de l'ensemble des membres du Conseil Municipal à l'exception de :

**- Absents excusés ayant donné mandat de vote :**

Monsieur Benoit Quélard, pouvoir donné à Madame Françoise Fouchet.

Monsieur Mickaël Jouan, pouvoir donné à Monsieur Stéphane Lefebvre.

Madame Karen Lanson, pouvoir donné à Madame Soazig Ruiz.

Monsieur Valentin Perré, pouvoir donné à Madame Anaïs Cadoret.

Madame Edith Jacot, pouvoir donné à Monsieur Thomas Maréchal.

**Secrétaire de séance :** Louis Le Coz.

#### **Rapport de Marc Droguet et Soazig Ruiz.**

*Issu du travail de la Commission Patrimoine, Culture et Tourisme et de la Direction Vie Patrimoniale et Vie Culturelle, et suite aux rencontres des 11 juin et 17 septembre 2022 avec les acteurs du patrimoine et de la culture de Redon (associations, institutions et professionnels), le Projet Patrimonial et Culturel de Redon s'articule autour de cinq orientations :*

- Garantir l'accès à la culture et au patrimoine pour tous,
- Promouvoir l'éducation culturelle et patrimoniale,
- Soutenir les professionnels (création, diffusion, valorisation),
- Encourager le tissu associatif et la participation citoyenne,
- Créer du lien territorial.

*Ces orientations sont déclinées en vingt-trois objectifs. Ces derniers sont traduits par des actions concrètes décrites dans un plan d'actions.*

Envoyé en préfecture le 16/12/2022  
Reçu en préfecture le 16/12/2022  
Affiché le **19 DEC. 2022**  
ID : 035-213502362-20221215-SG2022\_583-DE

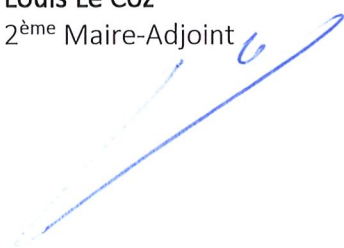
Le Conseil Municipal,  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu le Code du Travail,  
Vu la présentation en Commission Patrimoine, Culture et Tourisme en date du  
7 décembre 2022,  
Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,  
Après en avoir délibéré,

À L'UNANIMITÉ

APPROUVE le Projet Patrimonial et Culturel de Redon annexé à la présente  
délibération.

Pour extrait conforme,

  
**Pascal Duchêne**  
Maire de Redon

Le Secrétaire de séance,  
**Louis Le Coz**  
2<sup>ème</sup> Maire-Adjoint  




Mis en ligne le **19 DEC. 2022**



# LE PROJET PATRIMONIAL ET CULTUREL DE REDON

2022-2026

GARANTIR L'ACCÈS À LA CULTURE ET AU PATRIMOINE POUR TOUS /// SOUTENIR LES PROFESSIONNELS ///  
ENCOURAGER LE TISSU ASSOCIATIF ET LA PARTICIPATION CITOYENNE /// CRÉER DU LIEN TERRITORIAL  
/// PROMOUVOIR L'ÉDUCATION CULTURELLE ET PATRIMONIALE ///





# SOMMAIRE

ÉTAT DES LIEUX.....	4
> REDON : UNE VITALITE CULTURELLE ET UN PATRIMOINE D'ENVERGURE.....	5
> UNE OFFRE MULTIPLE CONCENTREE DANS LE CENTRE HISTORIQUE.....	6
> LA CULTURE ET LE PATRIMOINE DE REDON EN QUELQUES CHIFFRES.....	8
ORIENTATIONS ET OBJECTIFS.....	10
▪ <i>La méthodologie du projet patrimonial et culturel de Redon</i> .....	11
▪ <i>Le projet patrimonial et culturel de Redon en 5 orientations et 23 objectifs</i> .....	12
> GARANTIR L'ACCÈS AU PATRIMOINE ET À LA CULTURE POUR TOUS.....	13
▪ <i>Favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap</i> .....	13
▪ <i>Faciliter l'accès à la culture et au patrimoine par des actions attractives et adaptées</i> .....	14
▪ <i>Initier une médiation innovante de la culture et du patrimoine</i> .....	14
▪ <i>Encourager les manifestations culturelles hors-les-murs sur toute la ville</i> .....	14
> PROMOUVOIR L'ÉDUCATION CULTURELLE ET PATRIMONIALE.....	15
▪ <i>Développer la médiation au sein d'établissements spécialisés</i> .....	15
▪ <i>Comprendre la ville à travers ses patrimoines</i> .....	15
▪ <i>S'engager dans la politique d'Éducation Artistique et Culturelle (EAC)</i> .....	16
▪ <i>Accompagner la transmission des mémoires et des savoirs</i> .....	16
▪ <i>Coordonner les événements nationaux de découverte à l'échelle local</i> .....	16
> SOUTENIR LES PROFESSIONNELS : CRÉATION, DIFFUSION, VALORISATION.....	17
▪ <i>Développer et valoriser les arts plastiques contemporains dans la ville</i> .....	17
▪ <i>Accueillir des résidences d'artistes et développer leur visibilité</i> .....	17
▪ <i>Valoriser l'héritage reçu : l'entretenir pour le transmettre</i> .....	17
▪ <i>Développer une programmation des 4 saisons en s'appuyant sur le patrimoine</i> .....	17
> ENCOURAGER LE TISSU ASSOCIATIF ET LA PARTICIPATION CITOYENNE.....	18
▪ <i>Valoriser et encourager les pratiques amateurs</i> .....	18
▪ <i>Structurer le travail avec les associations culturelles et patrimoniales</i> .....	18
▪ <i>S'appuyer sur les instances participatives pour développer de nouveaux projets</i> .....	19
▪ <i>Créer des rendez-vous annuels avec le milieu associatif</i> .....	19
▪ <i>Soutenir l'événementiel culturel en lien avec le patrimoine</i> .....	19
▪ <i>Encourager et associer des bénévoles dans l'organisation des événements</i> .....	19
> CRÉER DU LIEN TERRITORIAL.....	20
▪ <i>Mettre en synergie les acteurs du territoire</i> .....	20
▪ <i>Favoriser la mutualisation d'événements</i> .....	20
▪ <i>Développer l'attractivité touristique</i> .....	20
▪ <i>Favoriser les relations entre le monde économique et les secteurs patrimoniaux et culturels</i> .....	20
LA DIRECTION VIE PATRIMONIALE ET VIE CULTURELLE.....	21
PLAN D' ACTIONS.....	23



---

LE PROJET PATRIMONIAL ET  
CULTUREL DE REDON

---

ÉTAT DES LIEUX

---



## > REDON : UNE VITALITE CULTURELLE ET UN PATRIMOINE D'ENVERGURE

Redon présente une vitalité culturelle reconnue régionalement avec de nombreuses associations et plus de 60 professionnels sur le territoire : créateurs numériques, costumières, directeurs artistiques, techniciens, danseurs, comédiens, plasticiens...

Tous ces acteurs participent au développement d'une économie culturelle. D'ailleurs, les retombées pour l'économie locale de Redon sont autant directes\* (cours, hébergement et repas des artistes) qu'indirectes (un spectateur ou un visiteur se déplace, consomme dans les restaurants et les débits de boisson, reste dormir...).

Côté patrimoine, Redon est dotée d'un patrimoine d'envergure avec :

- 7 édifices classés ou inscrits au titre des Monuments historiques, dont 3 sont propriétés de la Ville (abbatiale Saint-Sauveur, tour gothique et monastère des Calvairiennes) :



**Abbaye Saint-Sauveur**  
classement par arrêté du 9/10/1990



**Manoir du Mail ou Hôtel du Plessis**  
inscription par arrêté du 20/08/1987



**Hôtel de Richelieu**  
inscription par arrêté du 18/05/ 1987



**Hôtel Carmoy**  
inscription par arrêté du 22/03/1930



**Abbatiale Saint-Sauveur**  
classement par liste de 1862



**Tour gothique**  
classement par liste de 1875



**Monastère des Calvairiennes**  
classement par arrêté du 1/03/1990

- 35 objets classés ou inscrits dont le récolement reste à entreprendre avec le concours de la DRAC et du Département d'Ille-et-Vilaine.

La culture et le patrimoine sont également portés par plus de 40 associations. Cet engagement associatif, soutenu par l'Office Municipal de la Culture et des Loisirs (OMCL), s'appuie sur le concours de la Ville qui met à disposition, notamment dans le cadre événementiel, des locaux (Grenier à sel, abbatiale Saint-Sauveur...), du matériel et des moyens humains.

\* En 2019, c'est 3 569,66€ qui sont directement réinjectés dans l'économie locale pour les cours, l'hébergement et les repas des artistes et des prestataires à Redon, sans compter les hôtels et restaurants directement réservés par les compagnies artistiques.

## > UNE OFFRE MULTIPLE CONCENTRÉE DANS LE CENTRE HISTORIQUE

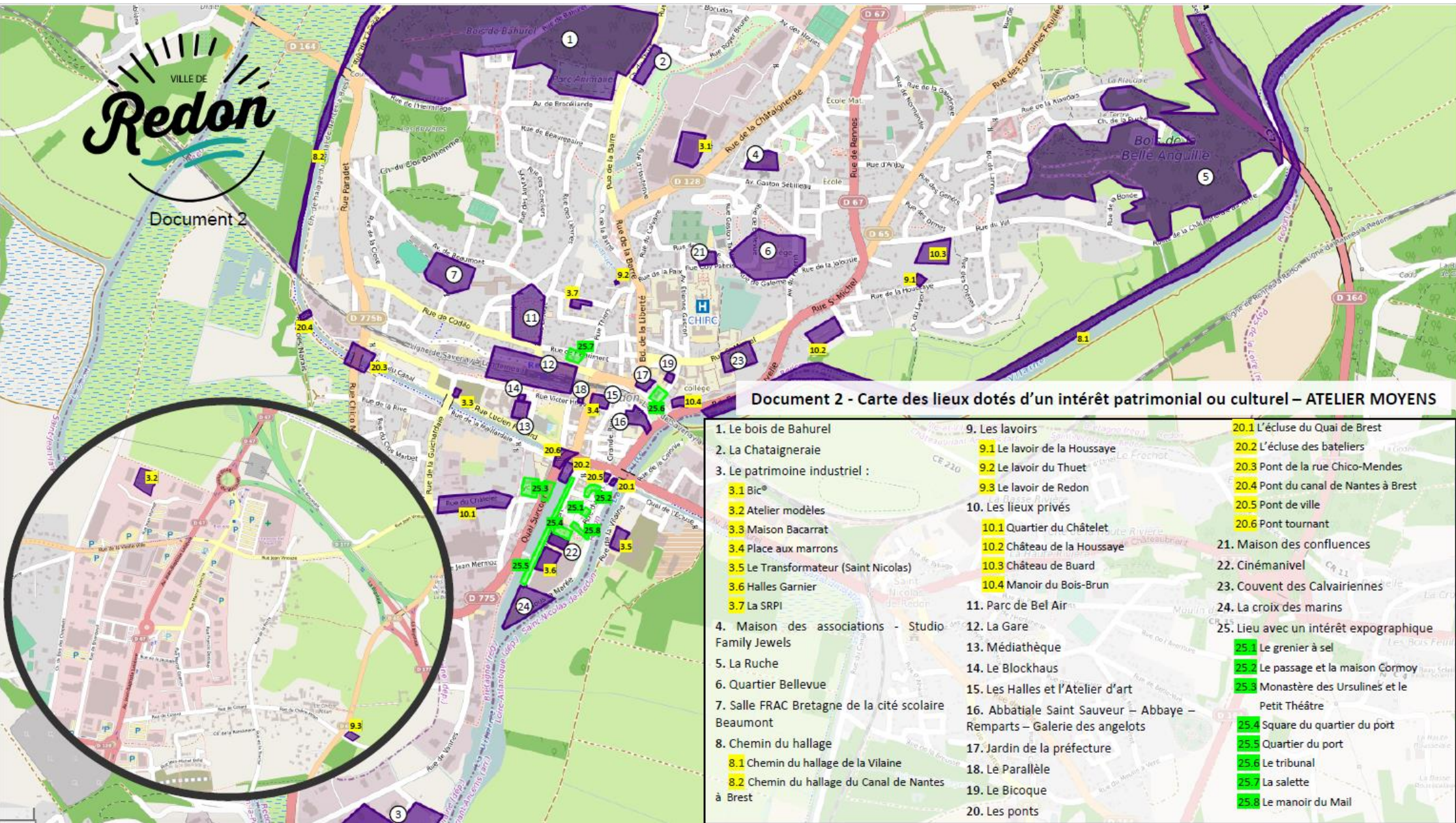
La Ville de Redon s'appuie sur de nombreux équipements municipaux qui sont autant de lieux de valorisation, de diffusion, d'activités et d'hébergements associatifs. Essentiellement concentrés dans le centre historique, les quartiers de Bellevue et du port bénéficient toutefois de lieux ressource de premier ordre tant pour la création que pour la médiation.

ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET PATRIMONIAUX MUNICIPAUX	USAGES PRINCIPAUX
Abbatiale Saint-Sauveur	Expositions, concerts, visites
Les automoteurs Le Pacifique et Le Condorcet	Visites patrimoniales, expositions
La Bank	Local associatif
Blockhaus	Stockage matériel
Calvairiennes	Expositions, concerts, visites, tournages de films, locaux associatifs
Le Carré 9	Diffusion, résidences, locations de salle
Château de Bel Air	Local associatif
Greniers à sel	Expositions, résidences, diffusion
Maison des associations	Locaux associatifs et salles de réunion
Maison de l'Enfance	Cours de danse
La Mise à l'eau (ancien Musée de la Batellerie)	Expositions, local associatif, conférences...
Studios de répétition	Cours de batterie, répétitions, enregistrements

L'espace public est également un lieu d'expression culturelle et patrimoniale :

LIEUX PUBLICS	USAGES PRINCIPAUX
Croix des Marins	Concerts, guinguettes, événements
Canal de Nantes à Brest	Visites, spectacles, expositions
Jardin de la Bank	Spectacles de rue, expositions
Parc de Bel Air	Spectacles de rue, expositions, visites, concerts
Place Saint-Sauveur	Concerts, spectacles de rue





Document 2 - Carte des lieux dotés d'un intérêt patrimonial ou culturel – ATELIER MOYENS

- |   |   |  |
|---|---|--|
| 1. Le bois de Bahurel                               | 9. Les lavoirs  | 20.1 L'écluse du Quai de Brest                   |
| 2. La Chataigneraie                                 | 9.1 Le lavoir de la Houssaye  | 20.2 L'écluse des bateliers                      |
| 3. Le patrimoine industriel :                       | 9.2 Le lavoir du Thuet  | 20.3 Pont de la rue Chico-Mendes                 |
| 3.1 Bic®  | 9.3 Le lavoir de Redon  | 20.4 Pont du canal de Nantes à Brest             |
| 3.2 Atelier modèles                                 | 10. Les lieux privés  | 20.5 Pont de ville                               |
| 3.3 Maison Bacarrat                                 | 10.1 Quartier du Châtelet   | 20.6 Pont tournant                               |
| 3.4 Place aux marrons                               | 10.2 Château de la Houssaye   | 21. Maison des confluences                       |
| 3.5 Le Transformateur (Saint Nicolas)               | 10.3 Château de Buard   | 22. Cinémanivel                                  |
| 3.6 Halles Garnier                                  | 10.4 Manoir du Bois-Brun  | 23. Couvent des Calvairiennes                    |
| 3.7 La SRPI   | 11. Parc de Bel Air   | 24. La croix des marins                          |
| 4. Maison des associations - Studio Family Jewels   | 12. La Gare   | 25. Lieu avec un intérêt expographique           |
| 5. La Ruhe  | 13. Médiathèque   | 25.1 Le grenier à sel                            |
| 6. Quartier Bellevue                                | 14. Le Blockhaus  | 25.2 Le passage et la maison Cormoy              |
| 7. Salle FRAC Bretagne de la cité scolaire Beaumont | 15. Les Halles et l'Atelier d'art                                     | 25.3 Monastère des Ursulines et le Petit Théâtre |
| 8. Chemin du hallage                                | 16. Abbatale Saint Sauveur – Abbaye – Remparts – Galerie des angelots | 25.4 Square du quartier du port                  |
| 8.1 Chemin du hallage de la Vilaine                 | 17. Jardin de la préfecture   | 25.5 Quartier du port                            |
| 8.2 Chemin du hallage du Canal de Nantes à Brest    | 18. Le Parallèle  | 25.6 Le tribunal                                 |
|   | 19. Le Bicoque  | 25.7 La salette                                  |
|   | 20. Les ponts   | 25.8 Le manoir du Mail                           |



La Ville de Redon s'appuie également sur plusieurs partenaires pour mener des projets de valorisation ou de diffusion :

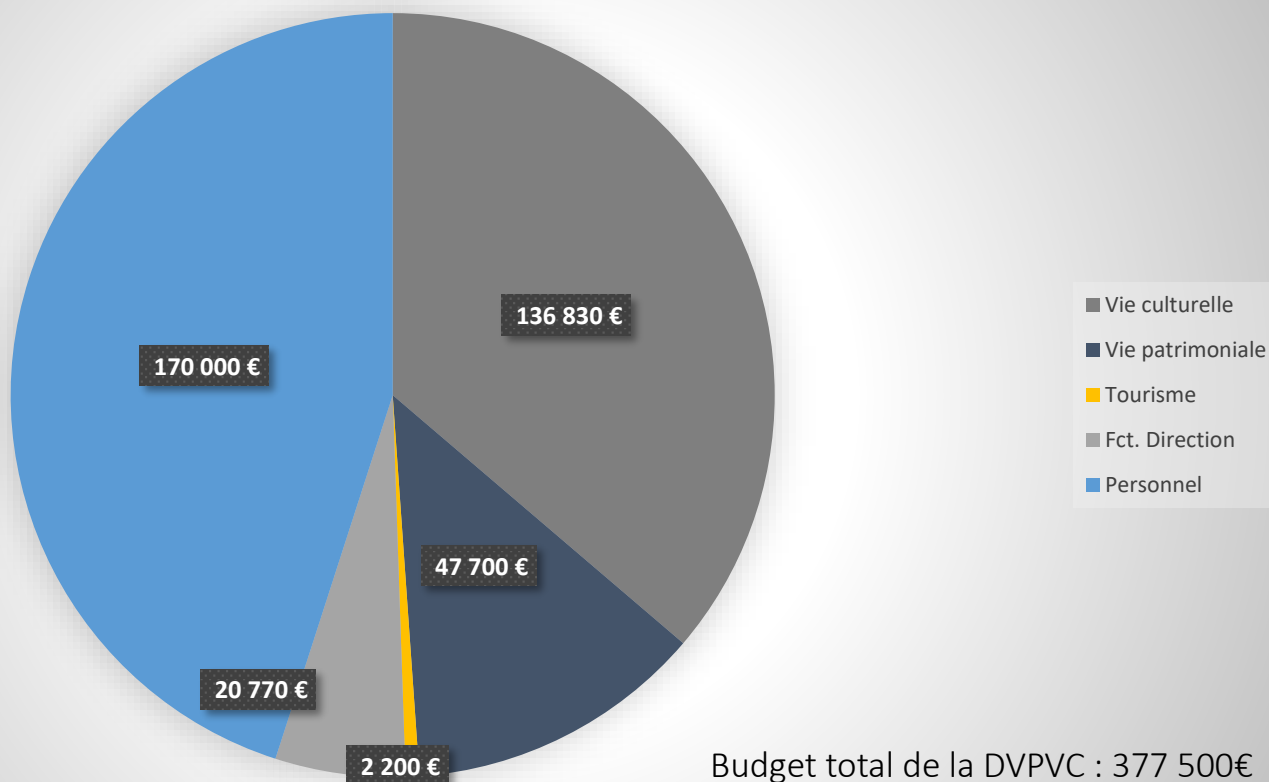
STRUCTURES	LIEUX	USAGES PRINCIPAUX
Le P'tit Théâtre Notre-Dame	<b>Le P'tit Théâtre Notre-Dame</b>	Résidences, diffusion
Manivel' Cinéma	<b>Ciné Manivel</b>	Conférences, petites formes, cinéfilou
Redon Agglomération	<b>Le Canal Théâtre</b>	Résidences, diffusion
	<b>Le 7 – Conservatoire de musique</b>	Cours et diffusion
	<b>La Médiathèque Jean-Michel Bollé</b>	Expositions, ateliers, contes
	<b>Salle Saint-Conwoion</b>	Résidences, répétitions, stockage
	<b>Salle d'exposition du Château du Parc Anger</b>	Expositions, ateliers
Lycée Saint-Sauveur	<b>La Galerie des angelots</b>	Visites, expositions
	<b>Souterrain</b>	Visites, tournages de films
	<b>Galerie de Kerouallan</b>	Loges, expositions
	<b>Chapelle du Lycée</b>	Concerts
	<b>Cloître Saint-Sauveur</b>	Expositions, visites, concerts, spectacles, salon
Région Bretagne	<b>Maison Confluences</b>	Expositions

A ces listes s'ajoutent de nombreux autres lieux qui sont dotés d'un intérêt patrimonial et/ou culturel, bien connus des Redonnais, qui ont été cités par les acteurs du patrimoine et de la culture de Redon lors d'un atelier participatif le 11 juin 2022, et qui sont représentés sur la carte ci-avant.

## > LA CULTURE ET LE PATRIMOINE DE REDON EN QUELQUES CHIFFRES

Aujourd'hui, malgré un contexte économique national difficile, la part de budget municipal consacrée au patrimoine et à la culture, ainsi que celle aux subventions associatives, a été maintenue. Ceci est la traduction concrète de l'importance accordée au patrimoine et à la culture par la municipalité. La Ville continue d'ailleurs de s'engager dans la construction d'une offre toujours aussi diverse, étoffée et cohérente : confluences d'été, Noël à Redon, Journées européennes du patrimoine, Fête de la musique, Rendez-vous aux jardins...

En 2022, la Ville a inscrit un budget de fonctionnement de 463 150€ qui comprend le budget de la Direction Vie Patrimoniale et Vie Culturelle pour développer des actions municipales (377 500€) et 85 650€ de subventions aux associations culturelles et patrimoniales. A ces dépenses s'ajoute la valorisation des mises à disposition de moyens humains et matériels évaluées en 2021 à 66 617€. En termes d'investissement, la Ville de Redon s'engage chaque année dans de grands projets, avec le concours de partenaires institutionnels (DRAC, Région Bretagne, Département d'Ille-et-Vilaine, Redon Agglomération) comme récemment pour la construction de la salle Le Carré 9 (6,2 millions d'euros), la restauration de l'abbatiale Saint-Sauveur (5,7 millions d'euros) ou l'aménagement de l'automoteur Le Condorcet (79 920€).



Subventions de fonctionnement à destination des associations culturelles et patrimoniales : 85 650€  
(dont fonctionnement OMCL: 57 425€)

**Soit un budget total de fonctionnement = 463 150€**



Mise à disposition de lieux et de moyens par conventions (2021) :  
Grenier à sel, Calvairiennes, Abbatiale Saint-Sauveur, mobilier, moyens humains...

	PERSONNEL	MATERIEL	LOCAUX	TOTAL
<b>TOTAL ANNUEL</b>	24 390,25 €	11 743,10 €	30 484,60 €	<b>66 617,95 €</b>

---

LE PROJET PATRIMONIAL  
ET CULTUREL DE REDON

---

# ORIENTATIONS ET OBJECTIFS

---





*En 2021, la Ville de Redon a décidé de se doter d'un projet patrimonial et culturel. Porté par la Commission Patrimoine, Culture et Tourisme, ce projet a l'ambition de donner un cadre à la politique patrimoniale et culturelle de demain. C'est dans cette optique qu'une nouvelle direction a été créée au sein de la Ville de Redon : la Direction Vie Patrimoniale et Vie Culturelle (DVPVC) installée au Monastère des Calvairiennes (26 bis rue Saint-Michel).*

■ *La méthodologie du projet patrimonial et culturel de Redon*

La construction de ce projet culturel a fait l'objet d'une concertation entre les équipes de la Direction Vie Patrimoniale et Vie Culturelle et différents acteurs de la culture et du patrimoine du territoire, selon la méthodologie détaillée ci-après. Cette démarche participative a débuté en mars 2021 et a fait l'objet d'allers-retours réguliers avec la Commission Patrimoine, Culture et Tourisme :

ÉTAPES	QUAND	QUI	COMMENT
Travail sur les orientations en termes de culture et de patrimoine	Mars>Sept. 2021	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adjoints de la Ville de Redon</li> <li>- Agents de la DVPVC</li> <li>- Responsables des équipements culturels et touristiques intercommunaux</li> <li>- Responsables d'associations culturelles et patrimoniales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Échanges avec les acteurs de la culture et du patrimoine au gré des rendez-vous</li> <li>- Consultation d'associations</li> <li>- Évaluation de l'existant</li> <li>- Interrogations sur les attentes</li> <li>- Traduction des engagements électoraux</li> </ul>
Définition des Orientations	14/10/2021	Commission Patrimoine, Culture et Tourisme	Débat sur propositions
Travail sur les objectifs prioritaires	Oct.21>août 22	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Agents de la DVPVC</li> <li>- Responsables des équipements culturels et touristiques intercommunaux</li> <li>- Responsables des services municipaux</li> <li>- Acteurs culturels et patrimoniaux de Redon</li> <li>- Élus de la Ville de Redon</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Journée d'étude avec les acteurs de la culture et du patrimoine de Redon, élus, techniciens (assemblée et groupes de travail participatifs)</li> <li>- Évaluation des actions concrètes en adéquation avec les moyens octroyés</li> <li>- Écriture du plan d'actions</li> </ul>
Définition des actions concrètes	7/12/2022	Commission Patrimoine, Culture et Tourisme	- Débat sur propositions
Définition du projet patrimonial et culturel	7/12/2022	Commission Patrimoine, Culture et Tourisme	- Débat sur propositions
Validation du projet patrimonial et culturel	15/12/2022	Conseil municipal	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Délibération</li> <li>- Promotion du projet</li> <li>- Retour auprès des asso.</li> </ul>

■ *Le projet patrimonial et culturel de Redon en 5 orientations et 23 objectifs*

Au cœur du quotidien de chacun, le patrimoine et la culture transcendent les enjeux de territoire et s'articulent autour des activités sociales, de l'éducation, de l'économie... Habitants et usagers de l'offre patrimoniale et culturelle, toutes générations confondues, professionnels ou amateurs, acteurs économiques, sociaux ou éducateurs, tous sont concernés par l'élaboration d'un projet patrimonial et culturel. Ainsi, les 11 juin et le 17 septembre dernier, la Ville a donc réuni les acteurs culturels et patrimoniaux de Redon (élus, associations, institutions et professionnels) pour travailler sur le projet patrimonial et culturel. Chacun a collaboré à 3 ateliers participatifs pour évoquer les publics, les lieux, les usages, les besoins et les problématiques en s'appuyant sur les cinq orientations définies par la Commission Patrimoine, Culture et Tourisme, à savoir :

- garantir l'accès au patrimoine et à la culture pour tous
- promouvoir l'éducation culturelle et patrimoniale
- soutenir les professionnels : création, diffusion, valorisation
- encourager le tissu associatif et la participation citoyenne
- créer du lien territorial



Echanges entre les acteurs de la culture et du patrimoine de Redon lors des ateliers du 11 juin 2022

Ces orientations sont déclinées en 23 objectifs prioritaires, traduis par plus de 60 actions concrètes décrites dans un plan d'actions détaillé ci-après. Le fil conducteur de ce projet est de conjuguer patrimoine et culture en développant des projets phares comme la candidature au label Ville d'Art et d'Histoire, le soutien à l'art contemporain (acquisition d'œuvres, développement de l'art graff...), la conservation et la valorisation du patrimoine historique de Redon (parcours historique, expositions, visites guidées thématiques, conférences...), la ludification du patrimoine et de la culture (création de mallettes pédagogiques, de grands jeux...), l'établissement d'une programmation culturelle accessible à tous (saison culturelle de la salle Le Carré 9, programmation de manifestations culturelles 4 saisons...), ou bien encore le développement d'espaces de création (résidences...)... Avec ce projet, la Ville de Redon s'engage donc dans la durée à soutenir, développer et valoriser le patrimoine et la culture sur son territoire.

GARANTIR L'ACCÈS À LA CULTURE ET AU PATRIMOINE POUR TOUS	PROMOUVOIR L'ÉDUCATION CULTURELLE ET PATRIMONIALE	SOUTENIR LES PROFESSIONNELS CREATION, DIFFUSION, VALORISATION	ENCOURAGER LE TISSU ASSOCIATIF ET LA PARTICIPATION CITOYENNE	CRÉER DU LIEN TERRITORIAL
Favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap	Développer la médiation en lien avec les établissements spécialisés	Développer et valoriser les arts plastiques contemporains dans la ville	Valoriser et encourager la pratique amateur	Mettre en synergie les acteurs du territoire (Agglo, associations...)
Faciliter l'accès à la culture et au patrimoine par des actions attractives et adaptées	Comprendre la ville à travers ses patrimoines	Accueillir des résidences d'artistes en lien avec les établissements communautaires	Structurer le travail avec les associations culturelles et patrimoniales	Favoriser la mutualisation d'événements
Initier une médiation innovante de la culture et du patrimoine	S'engager dans la politique d'Éducation Artistique et Culturelle	Valoriser l'héritage reçu : l'entretenir pour le transmettre	S'appuyer sur les instances participatives pour développer de nouveaux projets	Développer l'attractivité touristique
Encourager les manifestations culturelles hors-murs sur toute la ville	Coordonner les événements nationaux de découverte à l'échelle locale	Développer une programmation des 4 saisons en en s'appuyant sur le patrimoine	Créer des rendez-vous annuels avec le milieu associatif	Favoriser les relations entre le monde économique et les secteurs patrimoine/culture
	Accompagner la transmission des mémoires et des savoirs		Soutenir l'événementiel culturel en lien avec le patrimoine	
			Encourager et associer des bénévoles dans l'organisation des événements	

## > GARANTIR L'ACCÈS AU PATRIMOINE ET À LA CULTURE POUR TOUS

*La municipalité de Redon s'est fixée pour objectif premier de favoriser et de garantir un accès de tous au patrimoine et à la culture et de proposer, dans tous les domaines, une offre culturelle de qualité.*

- Favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap

En lien avec le plan d'actions municipal sur le handicap, la politique culturelle et patrimoniale de Redon s'attache à rendre acteurs les personnes en situation de handicap en les associant aux projets qui sont développés (programmation de la salle Le Carré 9, visites guidées inclusives,



accueil des animations estivales et hivernales...). Des partenariats pourront être conclus avec les établissements spécialisés du territoire pour tous projets conduits par la Ville de Redon.

Par ailleurs, les services proposés aux personnes en situation de handicap seront valorisés afin d'être mieux connus du public : boucle magnétique dans la salle Le Carré 9, visites guidées à destination des personnes à mobilité réduite, ateliers pédagogiques...

D'autre part, dans un objectif de sensibilisation, des formations du personnel municipal seront organisées pour mieux accueillir les personnes en situation de handicap.

Aussi, les travaux de mise en conformité des lieux culturels et patrimoniaux seront poursuivis afin que les personnes à mobilité réduite puissent accéder aisément aux services proposés.

- *Faciliter l'accès à la culture et au patrimoine par des actions attractives et adaptées*

L'objectif est de développer et de soutenir des animations gratuites régulières (expositions de plein air, concerts et spectacles hors-les-murs...) ou proposant une tarification prenant en compte la diversité sociale des publics et celle en faveur des jeunes – et plus particulièrement des étudiants – afin d'éviter d'élitiser la culture et le patrimoine. L'inscription du pass culture dans les offres payantes permettra d'ailleurs un accès privilégié des jeunes aux services culturels. En outre, dans un contexte économique contraint, la Ville s'intéressera également à développer des propositions tarifaires favorables aux familles.

Pour permettre un accès au plus grand nombre, cette politique s'appuiera également sur les outils numériques qui facilitent une continuité de service (billetterie en ligne...) et qui permettent à chacun d'accéder à des bases de données gratuites (sites participatifs, sites institutionnels...). Les accès traditionnels ne seront pas oubliés en mettant en place des partenariats avec des acteurs locaux à l'instar d'une billetterie accessible à l'Office de Tourisme du Pays de Redon.

En lien avec l'OMCL, la municipalité privilégiera par ailleurs les projets associatifs et privés mettant en œuvre une politique tarifaire modulés (mise en place de conventionnements).

- *Initier une médiation innovante de la culture et du patrimoine*

La Ville de Redon s'engage à explorer plusieurs champs numériques, en lien avec des partenaires institutionnels, associatifs ou privés, comme la réservation de places de spectacle en ligne, la visite virtuelle des locaux, la réalité augmentée, le podcast... afin de raconter la ville et de promouvoir la création artistique.

- *Encourager les manifestations culturelles hors-les-murs sur toute la ville*

Faire de l'espace public un lieu de culture à ciel ouvert en organisant et en encourageant les projets festifs et populaires qui animent le centre-ville et les quartiers périphériques. Dans ce cadre, la Direction Vie Patrimoniale et Vie Culturelle poursuivra l'organisation de concerts ou d'expositions dans toute la ville. Une attention particulière sera portée au développement de spectacles vivants durant la période estivale. La Ville de Redon s'attachera d'ailleurs à soutenir une offre culturelle touristique en collaboration avec les acteurs du territoire (office de tourisme, associations de théâtre et de musique...).

Afin de valoriser cette offre, l'information régulière sur l'actualité culturelle (sites internet de la Ville, journal municipal, panneau lumineux...) sera complétée par d'autres outils de communication qui offrent une réactivité et une proximité avec les publics recherchés tout en veillant à contenir les dépenses (réseaux sociaux, mailing, calendrier trimestriel, *digital events*, promotion



mutualisée...). L'utilisation d'écrans dans les équipements publics (Hôtel de Ville, Le Carré 9), l'affichage grand format, la création d'happening... seront autant de moyens de communication privilégiés, évitant ainsi les gaspillages de papier. Aussi, la Direction Vie Patrimoniale et Vie Culturelle étudiera avec Redon Agglomération la mise en place d'un agenda culturel commun.

## > PROMOUVOIR L'ÉDUCATION CULTURELLE ET PATRIMONIALE

*La médiation vers les publics est au cœur du projet patrimonial et culturel municipal. La Ville de Redon s'engage à développer et encourager des projets durables avec des actions de sensibilisation en faveur de tous les publics, et plus particulièrement auprès des publics empêchés et du jeune public. L'éducation patrimoniale et culturelle d'un territoire passe également par la proximité de la culture et la transmission des savoirs.*

### ■ *Développer la médiation en lien avec les établissements spécialisés*

Les hôpitaux et les maisons de retraites sont des lieux potentiellement éloignés de la culture. La municipalité s'engage à s'ouvrir à tous les publics, permettant ainsi d'intégrer les publics en situation d'exclusion et de favoriser les liens intergénérationnels. La Direction Vie Patrimoniale et Vie Culturelle va tisser des liens avec le milieu hospitalier et poursuivre les actions en partenariat avec les services sociaux (Restos du cœur, CCAS, CDAS...).

Une attention particulière sera accordée au développement de projets à destination des primo-arrivants et des nouveaux habitants installés sur le territoire. Dans ce cadre, en lien avec l'Agence d'attractivité et de développement, la Direction Vie Patrimoniale et Vie Culturelle travaillera à la mise en place d'un *package d'accueil* culturel et patrimonial avec d'autres partenaires locaux (places de spectacle, visites guidées...).

Afin de sensibiliser des 0-3 ans à la culture, des actions, seront développées pour le très jeune public et les professionnels encadrants, en particulier dans la programmation de la salle Le Carré 9. Des liens seront notamment renforcés avec les crèches du territoire.

### ■ *Comprendre la ville à travers ses patrimoines*

Comprendre Redon, c'est raconter son histoire et ses patrimoines (naturel, matériel et immatériel). A cette fin, la Direction Vie Patrimoniale et Vie Culturelle, en lien avec les services éducatifs municipaux, développera l'expérientiel des publics en travaillant sur la ludification (création de kits pédagogiques, développement de grands jeux, *geocaching*, jeux de piste...) et le développement des outils de médiation (visites thématiques, expositions, conférences...). Une attention particulière sera accordée aux patrimoines industriel, fluvio-maritime et naturel qui marquent aujourd'hui le paysage et l'identité redonnaise. Du côté du patrimoine immatériel, la Ville poursuivra sa collaboration privilégiée avec le Groupement culturel breton.

Dans le but de s'adresser à tous, la connaissance sur la ville se diffusera à la fois *in situ*, dans le cadre de parcours urbains, et sur les médias numériques (sites institutionnels, réseaux sociaux...). Pour parfaire la connaissance de la ville, une politique d'acquisition d'œuvres en lien avec l'histoire de Redon sera initiée.

- *S'engager dans la politique d'Éducation Artistique et Culturelle (EAC)*

En lien avec les services éducatifs de la Ville de Redon et les établissements culturels de Redon Agglomération, la Direction Vie Patrimoniale et Vie Culturelle a l'ambition d'offrir un parcours culturel et patrimonial complet aux élèves durant leur scolarité en s'appuyant sur les ressources locales (acteurs de la culture, patrimoine...). Sous l'impulsion du Ministère de la Culture, l'objectif est de travailler à l'obtention du label 100% EAC, qui distingue les collectivités engagées dans un projet visant le bénéfice d'une éducation artistique et culturelle de qualité pour 100% des jeunes de leur territoire.

L'objectif est de faciliter et d'accompagner les rencontres des scolaires et du public jeune avec les formes d'art et de patrimoine (arts plastiques, photographie, spectacle vivant, architecture...) en s'appuyant sur un réseau d'animateurs et de médiateurs qui développeront des activités (ateliers, animations...). Formés plus particulièrement au patrimoine par la Direction Vie Patrimoniale et Vie Culturelle, ils vont pouvoir accueillir les classes sur différents sites ou intervenir dans les établissements scolaires pour initier chaque élève, dès le plus jeune âge, au plaisir de la découverte et ainsi contribuer à leur éveil culturel.

La Direction Vie Patrimoniale et Vie Culturelle contribue par ailleurs aux temps d'activités périscolaires avec la réalisation de supports d'animation ainsi que par la formation des coordonnateurs et des animateurs qui sont au contact des élèves.

Dans une volonté de transversalité entre les services culturels du territoire et dans le but d'inciter les collégiens et les lycéens à fréquenter les lieux culturels, des parcours culturels seront développés afin que les adolescents puissent se confronter à une ou plusieurs activités artistiques et patrimoniales pendant et en dehors du temps scolaire (déclinaison du pass culture).

- *Accompagner la transmission des mémoires et des savoirs*

Une des missions principales de la Direction Vie Patrimoniale et Vie Culturelle est de connaître le patrimoine redonnais et de le transmettre au plus grand nombre tout en tissant du lien social et en favorisant les relations intergénérationnelles.

Pour mener à bien cette connaissance sur la ville, la municipalité s'appuiera sur les associations locales patrimoniales et la participation des habitants tout en développant des partenariats avec l'université (Université Rennes 2, Nantes Université), les écoles (École nationale supérieure d'Architecture de Bretagne, École nationale supérieure d'architecture de Nantes) et les institutions culturelles (Inventaire culturel de Bretagne, DRAC, Département d'Ille-et-Vilaine). Le savoir qui en résultera sera restitué au grand public, et une déclinaison permettra aux plus jeunes d'être sensibilisés.

En lien avec le CCAS, les publics éloignés seront conviés à des rendez-vous réguliers d'échanges ludiques qui permettront de créer un cercle de mémoire relatif à l'histoire contemporaine.

- *Coordonner les événements nationaux de découverte à l'échelle local*

Redon s'engage chaque année dans des événements nationaux de découverte. La Direction Vie Patrimoniale et Vie Culturelle est chargée de développer, en partenariat avec les acteurs locaux, un programme à destination de tous les publics à l'occasion des Journées européennes du patrimoine, des Rendez-vous aux jardins, des Journées des sciences, des Journées des métiers d'arts... Pour chacun de ces événements, une déclinaison à destination des scolaires sera proposée.

## > SOUTENIR LES PROFESSIONNELS : CRÉATION, DIFFUSION, VALORISATION

*Les professionnels de la culture et du patrimoine participent pleinement à l'économie locale du territoire. Leur créativité permet d'ancrer durablement des projets et nécessitent en ce sens un soutien de la collectivité. Qu'ils soient sculpteurs, danseurs, photographes ou artisans d'art, tous sont acteurs de l'identité redonnaise.*

### ■ *Développer et valoriser les arts plastiques contemporains dans la ville*

Redon est reconnue pour son vivier d'artistes contemporains, en particulier dans le domaine des arts plastiques et graphiques. Particulièrement visibles dans l'espace urbain, s'adressant autant aux habitants qu'aux touristes, ces formes d'art tendent à gagner ses lettres de noblesse au sein de la ville. Dans cette optique, des productions artistiques rythmeront les temps forts culturels municipaux et seront soutenus par une politique d'acquisition d'œuvres contemporaines qui participeront à l'aménagement urbain ou à la mise en valeur du patrimoine bâti.

La Ville s'engage par ailleurs à mettre en place un soutien à la création d'arts plastiques contemporains dans le cadre des constructions municipales.

### ■ *Accueillir des résidences d'artistes et développer leur visibilité*

Pour encourager la création artistique, la Ville de Redon, en lien avec Redon agglomération, se doit d'accueillir chaque année des résidences d'artistes (acteurs, scénaristes, photographes, plasticiens, écrivains...). L'objectif est d'encourager la création artistique en priorité avec les acteurs du territoire.

Ces résidences sont amenées à être visibles dans la ville. Ainsi, le développement des actions de sensibilisation et de médiation autour des résidences permettra aux artistes de partager leur travail et de développer un échange privilégié avec le public.

### ■ *Valoriser l'héritage reçu : l'entretenir pour le transmettre*

Afin de valoriser son patrimoine, la Ville de Redon s'engage à travailler étroitement :

- avec les acteurs de l'accompagnement économique du territoire (CCI, Chambre des métiers, AAT, Redon Agglomération, unions commerciales...) pour soutenir les artisans d'art (patrimoine vivant) et ainsi créer le patrimoine de demain ;
- avec la DRAC Bretagne, l'Architecte des Bâtiments de France et la Fondation du patrimoine pour sensibiliser le grand public aux restaurations patrimoniales.

### ■ *Développer une programmation des 4 saisons en s'appuyant sur le patrimoine*

La programmation culturelle de la Ville de Redon s'appuie sur :

- son soutien aux temps forts portés par l'offre événementielle locale pour chaque saison (La Bogue en automne, le carnaval des écoles au printemps...);
- l'établissement d'une programmation artistique pour les périodes estivales et hivernales ;
- la définition d'une programmation culturelle au Carré 9, ouverte aux artistes nationaux et régionaux. Un comité de programmation, constitué de spécialistes de la culture et de la population, aura la charge de présenter à la Commission Patrimoine, Culture et Tourisme une programmation artistique pluridisciplinaire, complémentaire de celle du Canal Théâtre, dans laquelle chacun pourra y trouver un spectacle lui correspondant.

## > ENCOURAGER LE TISSU ASSOCIATIF ET LA PARTICIPATION CITOYENNE

*Plus de 40 associations à vocation culturelle et patrimoniale sont subventionnées par la Ville. Elles œuvrent dans le domaine du théâtre, de la lecture, des arts plastiques et appliqués (peinture, sculpture, poterie...), de la danse, du spectacle, de la diffusion de la culture bretonne, des archives...*

*L'octroi de subventions, proposé par l'OMCL, et la mise à disposition de locaux, matériel ou personnel par la Ville favorisent le développement des initiatives associatives autour du patrimoine et des pratiques culturelles. Certaines d'ailleurs participent au dynamisme de la création artistique à Redon avec l'implication des associations dans différents temps forts.*

### ■ *Valoriser et encourager les pratiques amateurs*

Chaque année, des actions seront proposées en faveur des associations culturelles de théâtre, de danse, d'arts plastiques (festival, exposition...), leur permettant de bénéficier de l'expérience professionnelle, notamment dans le domaine du spectacle vivant. Ainsi, Le Carré 9 initiera le croisement des pratiques professionnelles et amateurs avec l'organisation de temps forts qui seront proposés selon un rythme permettant à chaque partenaire de s'investir pleinement (festival de danse, soirées du théâtre amateur, actions avec le Conservatoire de musique ...).

La Ville de Redon soutiendra plus particulièrement les écoles d'art. De forme associative ou relevant de Redon Agglomération, elles témoignent de la vitalité culturelle du territoire :

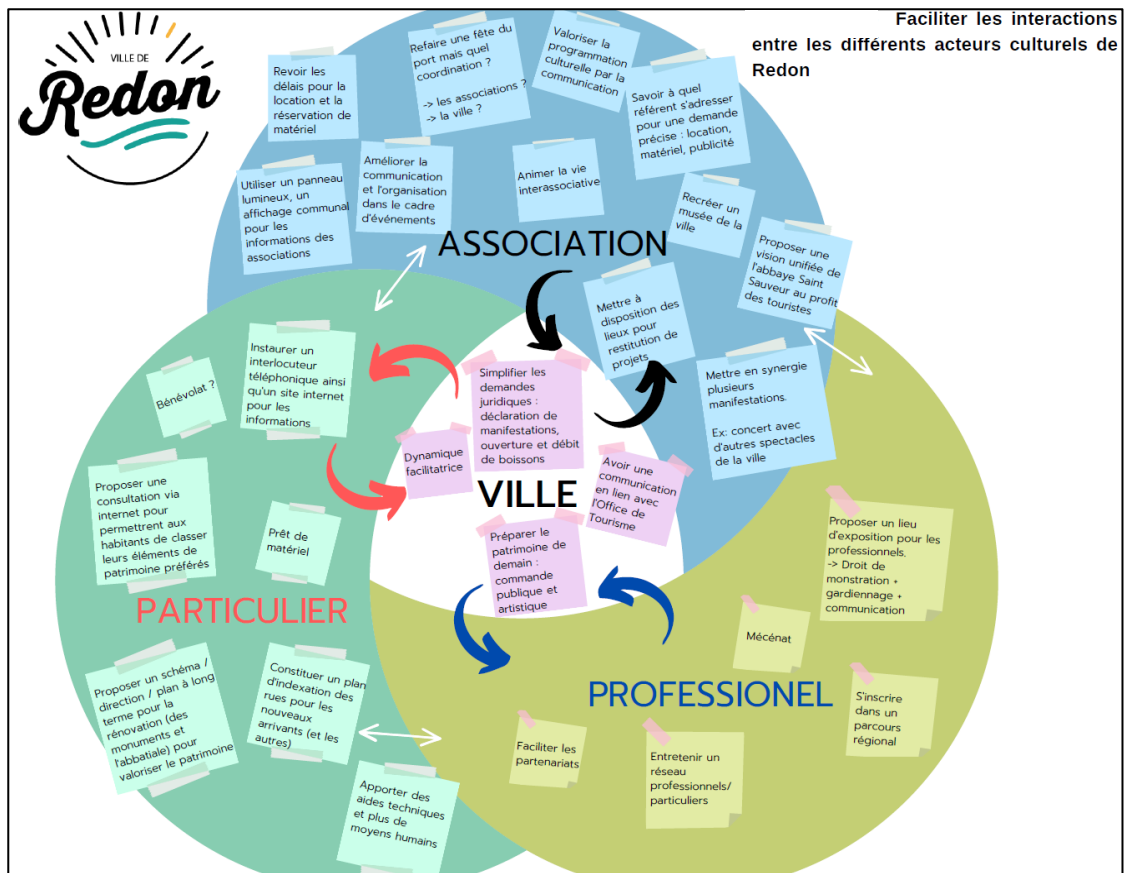
- > Le 7 - Conservatoire de musique de Redon Agglomération (moyenne de 550 élèves par an),
- > les écoles de danse (moyenne de 400 élèves à l'école Tatansa).

Dans le domaine musical, la Ville de Redon, en lien avec l'association Family Jewels, met à disposition des locaux de répétition équipés permettant aux musiciens de répéter dans des conditions professionnelles. Dans ce cadre, la Ville encouragera tout particulièrement le développement de master-class ouvertes à tous. Ces dernières doivent permettre la transmission des savoirs indispensables à la pratique des musiques actuelles (rencontres d'artistes, parcours de groupe, législation, son, lutherie...).

### ■ *Structurer le travail avec les associations culturelles et patrimoniales*

Lors de la rencontre avec les acteurs de la culture et du patrimoine du 11 juin 2022, les interactions entre les acteurs ont été questionnées. La Ville de Redon, au cœur des échanges, a des devoirs envers chacun et plus particulièrement les associations. L'objectif est donc de faciliter et de rendre plus lisibles les conditions de collaboration entre la Ville et le milieu associatif. En travaillant avec l'OMCL, la Ville se doit de simplifier les démarches tant dans le domaine juridique qu'administratif.





- *S'appuyer sur les instances participatives pour développer de nouveaux projets*  
L'objectif est de consulter régulièrement des instances de proposition et de développer un budget pour soutenir des projets culturels ou patrimoniaux.

- *Créer des rendez-vous annuels avec le milieu associatif*  
Pour mieux connaître les projets et les difficultés du milieu associatif, la Ville de Redon souhaite instaurer des temps de rencontre réguliers avec les élus. Outre une rencontre plénière annuelle, la Commission Patrimoine, Culture et Tourisme s'engage à rencontrer régulièrement les associations subventionnées.

- *Soutenir l'événementiel culturel en lien avec le patrimoine*  
Soucieuse de faire dialoguer patrimoine et culture, la Ville de Redon encourage les événements qui s'y emploient en développant des conventions pluriannuelles de soutien : festival de La Bogue, festival Les Musicales de Redon, les tremplins de musiques actuelles...

- *Encourager et associer des bénévoles dans l'organisation des événements*  
La récente pandémie de Covid-19 a eu un fort impact sur le bénévolat au sein des événements, impactant l'organisation de ces derniers. La Ville de Redon a l'ambition de favoriser la mobilisation de bénévoles en lien avec l'OMCL.

## > CRÉER DU LIEN TERRITORIAL

*La municipalité impulse des passerelles entre les acteurs de la culture et du patrimoine grâce à une transversalité et une mutualisation des moyens afin que les projets aient plus de résonance (parcours culturels, thématiques communes...).*

- *Mettre en synergie les acteurs du territoire*

La Ville de Redon conduit un partenariat accru avec Redon Agglomération en travaillant avec les établissements culturels communautaires tels le Conservatoire de musiques, le Canal Théâtre et la médiathèque Jean-Michel Bollé mais également en tissant des liens forts avec les villes de l'agglomération. La politique patrimoniale et culturelle de Redon tend d'ailleurs à se diriger vers le travail en réseau.

- *Favoriser la mutualisation d'événements*

Afin de donner plus de force aux événements, la Ville incitera les acteurs culturels et patrimoniaux à se rassembler avec des partenaires institutionnels, associatifs ou privés afin de mutualiser les moyens humains, financiers, logistiques et techniques. Pour la Ville, les partenaires régionaux, départementaux et les réseaux publics seront favorisés.

- *Développer l'attractivité touristique*

En lien avec l'Office de tourisme du Pays de Redon et l'Agence d'Attractivité et de Développement, l'objectif est de valoriser les labels touristiques de la Ville et de faire reconnaître Redon, ainsi que son territoire, comme Ville/Pays d'Art et d'Histoire. A cette fin, un important travail d'inventaire et de récolement est initié en lien avec l'Inventaire culturel de Bretagne et la DRAC Bretagne. Un comité scientifique, composé de spécialistes régionaux et locaux, travaillera sur l'identité patrimoniale du territoire pour la raconter au sein d'un Centre d'Interprétation de l'Architecture et du patrimoine.

- *Favoriser les relations entre le monde économique et les secteurs patrimoniaux et culturels*

L'objectif est d'initier un réseau des entreprises qui soutient le patrimoine et un accompagnement des structures culturelles dans leur développement économique en partenariat avec des structures du territoire.

Dans le cadre d'un contexte économique contraint, savoir développer ses ressources devient un enjeu stratégique et un facteur d'innovation. Le développement du mécénat sur des projets culturels ou patrimoniaux ciblés est encouragé par la Ville de Redon. La Direction Vie Patrimoniale et Vie Culturelle travaillera en collaboration avec l'agglomération afin de sensibiliser le secteur de l'entreprise du territoire. À ce titre, les agents désireux de développer ces projets pourront être formés.

---

LE PROJET PATRIMONIAL  
ET CULTUREL DE REDON

---

LA DIRECTION VIE  
PATRIMONIALE ET  
VIE CULTURELLE

---



*Afin de mettre en œuvre les objectifs de son projet patrimonial et culturel, la Ville de Redon s'appuie sur ses services et plus particulièrement sur la Direction Vie Patrimoniale et Vie Culturelle. Son implantation en cœur de ville et à proximité d'établissements scolaires et de formation, rue Saint-Michel, est un atout pour Redon.*

La Direction Vie Patrimoniale et Vie Culturelle coordonne les missions liées à la culture et au patrimoine. La DVPVC conduit la valorisation patrimoniale, des événements thématiques, des projets transversaux et certaines manifestations saisonnières. La Direction assure également l'articulation de la politique patrimoniale et culturelle de la Ville et son application. En outre, la direction, avec l'Office Municipal de la Culture et des Loisirs, est l'interlocutrice de nombreuses associations patrimoniales et culturelles du territoire.

Les missions principales de la Direction Vie Patrimoniale et Vie Culturelle sont les suivantes :

- **Vie patrimoniale**
  - Mise en valeur et animation du patrimoine historique de la ville
  - Médiation pédagogique : création de kits, mise en place d'ateliers, visites
  - Coordination d'événements : Journées européennes du Patrimoine, Rendez-vous aux jardins...
  - Conception d'expositions : « Les femmes comptent pas pour des prunes », « Les trésors cachés de l'ancienne abbaye Saint-Sauveur »...
  - Développement de visites guidées : Jardin Bel Air, automoteur Le Pacifique...
  - Inventaire du patrimoine architectural et des collections de la Ville (ancien musée de la Batellerie de l'Ouest)
  - Instruction du label Ville d'Art et d'Histoire
  
- **Vie culturelle**
  - Soutien à la création (arts plastiques, spectacle vivant)
  - Mise en place de partenariats associatifs et artistiques
  - Gestion de la salle Le Carré 9
  - Programmation des manifestations 4 saisons
  - Coordination d'événements : Fête de la musique, Teillouse...
  
- **Tourisme**
  - Gestion du camping municipal
  - Gestion du gîte des pèlerins

### Équipe

En 2022, la Direction Vie Patrimoniale et Vie Culturelle est constituée d'une équipe de 4 agents répartis en deux unités : Vie Patrimoniale et Vie Culturelle.

### Chiffres clefs des équipements gérés par la DVPVC

- > DVPVC : 1 salle de réunion, 2 réserves, bureaux
- > Le Carré 9 : 550 places assises, 999 debout, 2 loges individuelles et une scène de 120m<sup>2</sup>
- > Grenier à sel : 49 places assises, 99 debout
- > Camping de la Goule d'eau : 43 emplacements
- > Gîte des Pèlerins : 6 couchages



Gwénohé ALLAIN  
Directeur



Coralie DUVOT  
Chargée de mission  
patrimoine



Damien GUILLAS  
Chargé de projets culturels



Florence POYAC  
Animatrice patrimoniale et  
coordinatrice d'événements



---

LE PROJET PATRIMONIAL  
ET CULTUREL DE REDON

---

PLAN D' ACTIONS

---

Les orientations du projet patrimonial et culturel de Redon sont traduites par des actions concrètes décrites dans le plan d'actions ci-après. Ces actions font l'objet d'une évaluation bisannuelle par la Commission Patrimoine, Culture et Tourisme.

GARANTIR L'ACCES A LA CULTURE ET AU PATRIMOINE POUR TOUS					
OBJECTIFS	ACTIONS	ÉCHÉANCIER			CONDITIONS DE RÉALISATION
		2022-2024	2024-2026	2026 et +	
Favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap	Veiller à la mise en conformité des lieux culturels	Adaptation des lieux en fonction des normes en vigueur. <i>Ex : rampe d'accès à la chapelle des Calvairiennes...</i>			Travaux d'investissement
	Former le personnel pour mieux accueillir les personnes en situation de handicap	Mise en place d'un plan de formation à destination du personnel en relation avec le public en situation de handicap	Reconduction de l'action		Formation CNFPT : « l'accueil du public en situation de handicap » + Budget formation RH sur des handicaps ciblés
	Favoriser la participation des personnes en situation de handicap aux projets culturels en les rendant acteurs	Mise en place de partenariats avec les établissements spécialisés de Redon dans le cadre des événements organisés par la Ville. <i>Ex : ESAT pour Noël à Redon, missions d'accueil au sein de la salle Le Carré 9, Journées Européennes du Patrimoine...</i>			Conventionnement avec établissements spécialisés
Faciliter l'accès à la culture et au patrimoine par des actions attractives et adaptées	Mettre en place des tarifs spécifiques à destination des familles	Création d'un pass famille pour la programmation de la salle Le Carré 9	Reconduction de l'action		Actions de communication
	Poursuivre les actions en partenariat avec les services sociaux	Développement d'actions culturelles et patrimoniales (cercle de mémoire, visites guidées, expositions, ateliers...) à destination des seniors et des personnes isolées <i>Ex : Il était une fois Redon avec le CCAS, Quartiers libres...</i>			Prestations ponctuelles de guides / conférenciers / animateurs / artistes : 750€/an
	Proposer des animations gratuites au public empêché/éloigné	Mise en place de propositions gratuites chaque année : concerts, expositions, visites... dans toute la ville <i>Ex : Concert à Bellevue avec les groupes amateurs des locaux de répétition, visites guidées de quartiers à destination des habitants...</i>			Collaboration interservices en faveur d'un public ciblé : senior, jeune public, public du quartier prioritaire... Actions de communication
	Développer des services en ligne	Mise en place pour Le Carré 9 d'une plateforme de réservation et d'une billetterie en ligne	Développement d'un wiki patrimoine participatif	Mise en ligne de l'inventaire architectural en lien avec l'Inventaire du Patrimoine culturel de Bretagne	Maintenance annuelle de service en ligne : - réservation salle : 750€/an - billetterie : devis en cours - paiement en ligne : 150€/an
	Poursuivre les dispositifs financiers spécifiques	Pass culture, charte culture et solidarité, bourses sport-culture, partenariat avec les associations sociales...			Actions de communication
	Accompagner et inciter les projets associatifs et privés mettant en œuvre une politique tarifaire modulée	En lien avec l'OMCL, mise en place de critères d'attribution de subvention de fonctionnement au regard des tarifs publics pratiqués par les structures associatives ou privées.	Reconduction de l'action		Révision des critères d'attribution de subvention par l'OMCL

Initier une médiation innovante de la culture et du patrimoine	Accompagner des projets innovants		Établissement de partenariats pour développer des outils numériques de connaissance du patrimoine et de la culture <i>Ex : visites virtuelles de locaux (Le Carré 9, tour gothique, Calvairiennes...), réalité augmentée (évolution de l'abbaye Saint-Sauveur au fil des siècles...)...</i>	Recherches historiques et iconographiques Acquisition ou participation financière selon projet
	Développer des outils de médiation numérique sur le patrimoine de Redon		Propositions de podcast, vidéos... dans le cadre du parcours historique de la ville en s'appuyant sur les personnes ressources <i>Ex : un marinier raconte la batellerie, un guide explique la vie des religieuses aux Calvairiennes, un employé partage son expérience à l'usine Garnier...</i>	Mise en œuvre  Prestation : 5 000€
Encourager les manifestations culturelles hors-les-murs sur toute la ville	Encourager les projets festifs et populaires qui animent la ville	En lien avec l'OMCL, mise en place de critères d'attribution de subvention en fonction des événements associatifs	Reconduction	Révision des critères d'attribution de subvention par l'OMCL
	Poursuivre l'organisation de concerts ou d'expositions dans toute la ville	Attention particulière durant l'été en collaboration avec les acteurs du territoire (office de tourisme, associations de théâtre et de musique...)		

PROMOUVOIR L'ÉDUCATION PATRIMONIALE ET CULTURELLE

OBJECTIFS	ACTIONS	ÉCHÉANCIER			CONDITIONS DE RÉALISATION
		2022-2024	2024-2026	2026 et +	
Développer la médiation en lien avec les établissements spécialisés (Hôpital, centres de formation...)	Inciter les partenaires associatifs à y développer des actions	En lien avec l'OMCL, mise en place de critères d'attribution de subvention de fonctionnement pour les associations qui soutiennent ces initiatives	Reconduction		Révision des critères d'attribution de subvention par l'OMCL
	Répertorier les structures qui travaillent avec les établissements spécialisés	Faire de la Direction Vie Patrimonial et Vie Culturelle un lieu ressource.			
	Sensibiliser les animateurs <i>in situ</i>		Sensibilisation des animateurs à la culture et au patrimoine à l'aide de kits pédagogiques		Création d'1 kit pédagogique : 1 000€/an
	Proposer une programmation adaptée	Mise en place de conventions avec les établissements	Développement d'une programmation en lien avec les établissements conventionnés avec la Ville		Conventionnement Budget diffusion : 10 000€/an à partir de 2024
	Création d'un <i>package d'accueil</i> culturel pour les primo-arrivants et les nouveaux habitants	Définition du package en lien avec les acteurs du territoire	Mise en œuvre		Communication
Comprendre la ville à travers ses patrimoines	Raconter le patrimoine par la ludification		Chaque année, développement d'1 mallette pédagogique ou d'1 grand jeu <i>Ex : murder party, rallye, chasse au fantôme...</i>		Création : 3 000€/an
	Poursuivre la mise en place de parcours urbains	Mise à jour du parcours historique existant	Développement de contenus à destination de médias numériques gratuits permettant la découverte de Redon		500€/an
	Construire une offre de médiation tout public	- Développement de visites thématiques - Organisation d'une exposition patrimoniale/an - Programmation d'animations à destination des 6-12 ans durant les vacances			- visites : en interne/vacations (180€/visite) - exposition : 3 000€/an - Animations : 800€/an
	Initier un cycle de conférences		Construction d'un cycle de 3 conférences / an sur l'histoire et le patrimoine de Redon		Conférenciers : 750€/an
	Développer une politique d'acquisition d'œuvres relative à l'histoire et au patrimoine de Redon	S'inscrire dans les réseaux de vente d'œuvres et acquérir ou faire acquérir en partenariat des œuvres artistiques et littéraires relatives à l'histoire et au patrimoine de Redon. Organiser des rétrospectives régulières. <i>Ex : tableaux de Marie-Suzanne Marotte, livres anciens...</i>			Budget investissement : 1500€/an Conventions de partenariat
	Sensibiliser les habitants et les scolaires au patrimoine naturel et à l'histoire fluviomaritime et industrielle	<i>Ex :- Expositions Usine Garnier, fonderies, Flaminaire...</i> - Faire d'un chaland redonnais un témoin de l'activité fluviomaritime - Identifier et valoriser des personnages Redonnais			Création/impression : 2 000€/an
S'engager dans la politique d'Éducation Artistique et Culturelle	Créer des mallettes pédagogiques	Mise en place d'une mallette pédagogique par an minimum <i>Ex : Qui sont-elles ? maquette de l'évolution de l'abbaye Saint-Sauveur...</i>			Création : 1 000€/an
	Proposer des interventions en classe et <i>in situ</i>		Mise en place d'une programmation de visites et d'action pédagogiques		Intervenants : 3 000€/an
	Former les éducateurs au patrimoine et aux activités culturelles		Sensibilisation des éducateurs		Créer du lien avec service Enfance, Jeunesse et Éducation

<b>Accompagner la transmission des mémoires et des savoirs</b>	Favoriser la recherche sur l'histoire de Redon	Mise en place de partenariats avec les universités, les écoles et le service de l'Inventaire culturel de Bretagne pour encourager la recherche	Subvention des structures / prise en charge des déplacements des chercheurs : 1 000€/an	
	Connaître le patrimoine mobilier et immobilier de Redon	Mise en place d'un inventaire des collections et de l'architecture de Redon en s'appuyant sur les associations patrimoniales et la participation de la population	Restitution annuelle par conférence ou exposition : 1 000€/an	
	Partager l'histoire contemporaine de Redon	Mise en place d'un cercle de mémoire avec le CCAS proposant 4 rdv/an	Reconduction	Budget : 250€/an
	Développer les relations intergénérationnelles en s'appuyant sur l'histoire		Développement des interventions en classe de témoins de l'histoire	Budget Conférenciers : 750€/an
<b>Coordonner les événements nationaux de découverte à l'échelle locale</b>	Établir un programme tout public en lien avec les partenaires locaux	Participation annuelle aux grands événements nationaux du patrimoine : Journées Européennes du Patrimoine, Rendez-vous aux Jardins, C'est mon patrimoine...	Organisation : 4 000€/an	
	Proposer une programmation à destination des scolaires		Déclinaison d'actions à destination des établissements scolaires	Actions : 750€/an



SOUTENIR LES PROFESSIONNELS DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE						
OBJECTIFS	ACTIONS	ÉCHÉANCIER			CONDITIONS DE RÉALISATION	
		2022-2024	2024-2026	2026 et +		
Développer et valoriser les arts plastiques contemporains dans la ville	Soutien à l'art graff	Création d'une œuvre par an			Déterminer lieux de création Financement selon projet	
	Développement des arts plastiques contemporains dans le cadre des animations municipales	Création d'au moins un événement par an		Réflexion sur une politique d'acquisition des œuvres en lien avec une stratégie de crowd funding	7 500€/an + Budget investissement	
	Mettre en place une politique de soutien à la création contemporaine d'arts plastiques	Instauration d'un financement culturel local lors de la construction ou la réhabilitation d'édifices municipaux			Marché public de prestations intellectuelles avec jury artistique local Budget investissement variable	
Accueillir des résidences d'artistes en lien avec les établissements communautaires	Mettre à disposition des espaces de création	Définition des politiques de création soutenues <i>Ex : arts plastiques, artistes locaux...</i>	Instauration de conventions pour Le Carré 9, le Grenier à sel, le Monastère des Calvairiennes et les studios de répétition		Conventionnement	
	Donner de la visibilité aux résidences	Organiser des sorties de résidence et des rencontres avec les artistes à chaque résidence			Communication	
	Développer des contrats de coproduction	Définition des politiques de création soutenues <i>Ex : arts plastiques, artistes locaux...</i>	Mise en œuvre		Mise en place d'une enveloppe annuelle de création : 5 000€	
Valoriser l'héritage reçu : l'entretenir pour le transmettre	Créer le patrimoine de demain	Valoriser les artisans d'art lors d'événements d'intérêt national <i>Ex : Journées nationales des métiers d'arts</i>				
				Mise à disposition d'espaces de travail à conditions privilégiées en lien avec le service Vie Commerciale		
					Réflexion sur la transformation d'un élément patrimonial en un espace dédié aux métiers d'arts	Étude de faisabilité
	Informers sur les règles d'urbanisme qui vont permettre de préserver, de valoriser et de transmettre le patrimoine sur le long terme			En lien avec le service urbanisme et le service communication, publication de brochures et création d'expositions sur les méthodes de restaurations locales, les matériaux locaux, les aides, les zones protégées...	Budget : 1 000€/an	
	Entretien et protéger le patrimoine redonnais pour les générations futures	En lien avec la DSTAP, mener des études sanitaires sur le patrimoine remarquable de Redon <i>Ex : Monastère des Calvairiennes, Greniers à sel...</i>				Budget Investissement à déterminer chaque année
				En lien avec la Drac, étudier l'ISMH de l'Hôtel de Ville, des greniers à sel et de l'ancienne Banque de France		
	Travail étroit avec la Drac, l'ABF et la Fondation du patrimoine pour favoriser les restaurations patrimoniales					
Valoriser le patrimoine par la lumière	Sélection des monuments à valoriser	Mis en concurrence d'un scénographe lumière	Travaux		Budget Investissement : <i>Ex en 2022 :</i> - Scénographie : 60 000€ - 5 monuments : 312 000€	

Développer une programmation des 4 saisons en s'appuyant sur le patrimoine	Promouvoir des temps forts pour chaque saison en s'appuyant sur l'offre événementielle locale	Définir les cibles pour chaque saison et promouvoir les manifestations qui y répondent Ex : - <i>Printemps : jeunesse</i> - <i>Été : touristes</i> - <i>Automne : habitants</i> - <i>Hiver : familles</i>	Mise en synergie	Intervention sous forme : - de soutien - d'accompagnement - de valorisation (communication, budget, valorisation agents...)  Cartographier les événements en lien avec l'OMCL
	Établir une programmation artistique pour les temps forts Confluences d'été et Noël à Redon	Organisation d'une programmation artistique en lien avec le service Vie Commerciale		Budget été : 55 000€ Budget Noël : 50 000€
	Coordonner les événements nationaux sur Redon	En lien avec les acteurs locaux : Fête de la musique, Journées européennes du Patrimoine, Rendez-vous aux jardins...		
	Définir une programmation culturelle à la salle Le Carré 9	Mettre en place un Comité d'Orientation Programmation	Renouveler le Comité d'Orientation Programmation	Budget artistique annuel : 65 000€

**ENCOURAGER LE TISSU ASSOCIATIF ET LA PARTICIPATION CITOYENNE**

OBJECTIFS	ACTIONS	ÉCHÉANCIER			CONDITIONS DE RÉALISATION
		2022-2024	2024-2026	2026 et +	
<b>Valoriser et encourager la pratique amateur</b>	Accompagner les porteurs de projets qui sont forces de propositions sur les festivals de pratique amateur	Définir l'aide apportée par la Ville <i>Ex : mise à disposition de locaux (salle d'exposition, de concert, de répétition, de cours de théâtre)...</i>	Décliner l'aide définie dans les différents domaines artistiques : danse, théâtre, musique, photographies, arts plastiques...		
	Coordonner des événements de pratique amateur	Fête de la musique, concours de photographie...			Valorisation : 1 000€
	Organiser des master-class	Conventionnement avec les acteurs locaux	Instaurer au moins un rdv annuel de master-class en musiques actuelles		Budget : 750€/an
	Soutenir les initiatives associatives qui travaillent avec les amateurs	En lien avec l'OMCL, mise en place de critères d'attribution de subvention de fonctionnement pour les associations qui soutiennent ces initiatives <i>Ex. studios de répétition, compagnie Pied en sol...</i>			Révision des critères d'attribution de subvention par l'OMCL
<b>Structurer le travail avec les associations culturelles et patrimoniales</b>	Mettre en place des procédures et expliciter les organisations à destination des associations	Mettre en place des conventions avec les partenaires			
	Poursuivre le partenariat avec l'OMCL		En lien avec l'OMCL, mettre en place un guichet unique municipal à destination du milieu associatif		Organisation interne
<b>S'appuyer sur les instances participatives pour développer de nouveaux projets</b>	Faire des instances participatives des instances de propositions	- Associer un représentant de ces instances au Comité d'Orientation Programmation <i>Ex : Conseil municipal des jeunes, Conseil des seniors, Conseil de développement, Conseil citoyen</i> - Étude des propositions par la Commission Patrimoine, Culture et Tourisme à l'occasion d'un rendez-vous annuel			
	Dédier un budget pour développer des sujets culturels/patrimoniaux dans le cadre d'un budget participatif				Dédier un budget participatif
	Intégrer l'expertise de professionnels de la culture et des arts dans certains choix opérés par la Ville	Faire de la Direction Vie Patrimonial et Vie Culturelle un lieu ressource	Promotion de la méthodologie de projet	Mise en œuvre	Coût prestation
<b>Créer des rendez-vous annuels avec le milieu associatif</b>	Officialiser des temps de rencontres entre les élus et les associations culturelles et patrimoniales	- Rencontres trimestrielles avec les associations en charge du patrimoine - Rendez-vous réguliers entre la Commission Patrimoine, Culture et Tourisme et les associations qui en dépendent pour faire le point sur leur actualité			
	Organiser une assemblée annuelle de toutes les associations culturelles et patrimoniales	En lien avec l'OMCL, organisation d'une rencontre annuelle avec la Commission Patrimoine, Culture et Tourisme			
<b>Soutenir l'événementiel culturel en lien avec le patrimoine</b>	Accompagner les projets associatifs qui valorisent le patrimoine par la culture	Mise en place de conventions de partenariat <i>Ex : Bogue d'or, Les Musicales de Redon, Nous Voix là, tremplins...</i>			Soutien matériel, humain et financier sous conventionnement
<b>Encourager et associer des bénévoles dans l'organisation des événements</b>	En lien avec l'OMCL, favoriser la mobilisation de bénévoles	Développement d'une stratégie avec l'OMCL			Plan de communication à définir
	Associer les bénévoles à l'événementiel municipal	Définition du niveau et modalités d'implication <i>Ex : buvette, accueil Le Carré 9...</i>	Mise en œuvre		Charte de bénévolat Communication

CRÉER DU LIEN TERRITORIAL					
OBJECTIFS	ACTIONS	ÉCHÉANCIER			CONDITIONS DE REALISATION
		2022-2024	2024-2026	2026 et +	
Mettre en synergie les acteurs du territoire (Redon Agglomération, associations...)	Poursuivre un partenariat accru avec Redon Agglomération en travaillant avec les établissements culturels communautaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation commune aux réunions du collectif 3CB (Conseil des Collectivités pour la Culture en Bretagne)</li> <li>- Mise en place de convention de partenariat dans le cadre de prêt de matériel</li> <li>- Organisation d'au moins une rencontre annuelle entre responsables culturels et élus</li> </ul>			
	Mettre en place une collaboration privilégiée avec les associations dont l'activité participe à la renommée de Redon en dehors de ses frontières	Instauration de conventions pluriannuelles (3 ans) <i>Ex : Les Musicales de Redon, La Bogue d'or...</i>	Évaluation et reconduction		Budget annuel : 30 000€
Favoriser la mutualisation d'événements	Privilégier les rassemblements avec des partenaires institutionnels, associatifs ou privés afin de mutualiser les moyens humains, financiers, logistiques et techniques	En lien avec l'OMCL, mise en place de critères d'attribution de subvention de fonctionnement pour les associations qui soutiennent ces initiatives	Reconduction		Révision des critères d'attribution de subvention par l'OMCL
Développer l'attractivité touristique	Obtenir le label Ville/Pays d'Art et d'Histoire (VPAH) en lien avec le territoire de Redon Agglomération	Inventaire architectural de la ville en lien avec l'Inventaire culturel de Bretagne	Constitution du dossier de candidature VPAH en lien avec Redon Agglomération	Mise en place du Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine	À terme, création d'un budget VPAH
	Tisser un lien étroit avec l'Office de Tourisme et l'Agence d'Attractivité et de Développement				Conventionnements
	Faire vivre et mettre en œuvre les labels de la Ville	Répertorier les labels existants et les obligations associées <i>Ex : Escales fluviales, Ville historique</i>	Mettre en œuvre et valoriser les labels de la Ville		
Favoriser les relations entre le monde économique et le secteur culturel/patrimonial	Mettre en place des rendez-vous avec les entreprises du territoire en lien avec les secteurs culturels et patrimoniaux		Initier un réseau des entreprises qui soutient le patrimoine		
	Développer le mécénat culturel	Harmoniser avec Redon Agglomération, la méthodologie de mécénat avec une dimension éthique	Mise en œuvre		Conventionnement avec Redon Agglomération
	Accompagner les structures culturelles dans leur développement économique	Faire de la Direction Vie Patrimonial et Vie Culturelle un lieu ressource pour une mise en relation			





# LE PROJET PATRIMONIAL ET CULTUREL DE REDON




  
[www.redon.bzh](http://www.redon.bzh)

---

Direction Vie Patrimoniale et Culturelle

26 bis rue Saint-Michel - REDON

 02 99 72 60 75

 [servicesculturels@mairie-redon.fr](mailto:servicesculturels@mairie-redon.fr)